



*Illustrations CAUE 59*

## **Titre : Palmarès des valeurs d'exemples des CAUE des Hauts de France 2019-2020**

### **Les Valeurs d'exemples du cadre de vie**

#### **Présentation :**

Le Palmarès permet de valoriser les réalisations publiques ou privées qui illustrent au mieux l'exemplarité des productions architecturales, urbaines et paysagères représentatives de la transformation qualitative du cadre de vie. Mise en place sous forme de biennale, le palmarès régional des valeurs d'exemples de l'architecture et de l'aménagement est porté par l'Union Régionale des CAUE des Hauts de France.

*Les Valeurs d'exemples sont des démarches ou des projets qui constituent une ressource pour répondre aux enjeux de demain. Elles s'inscrivent dans des démarches globales. Elles ne portent pas des enjeux segmentés et intègrent les différentes composantes de l'aménagement du cadre de vie : qualité d'usage, intégration à l'environnement, organisation de l'espace, design,...*

Le Palmarès des Valeurs d'exemple des CAUE s'articule avec l'échelon départemental par la recherche et la présentation des nominés (2109) admis pour être proposés comme valeurs d'exemples à l'échelon régional (2020).

L'utilisation de l'Observatoire de l'Architecture de l'Urbanisme et du Paysage (plateforme de ressource partagée par 45 CAUE) et du portail internet S-PASS Territoires permet une démarche partagée entre les CAUE et ouverte au grand public.

**Partenaires :** milieux professionnels, donneurs d'ordre maîtres d'ouvrage publics et privés.

**Publics cibles :** grand public, particuliers, professionnels, collectivités, associations.

**Diffusion :** portail web, exposition, publications

#### **Développement :**

Le Palmarès permet d'alimenter et d'optimiser les moyens nécessaires à l'activité de chaque CAUE. Il répond à leur mission de développer l'information la sensibilité et l'esprit de participation des publics dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

La création de prise de repère et la disponibilité d'une ressource interagissent au bénéfice :

- des approches de conseil auprès des particuliers et des collectivités par l'illustration en appui des valeurs d'exemples de projet similaires
- des apports de contenus dans les formations en identifiant dans les valeurs d'exemples les particularités dans la conduite des projets.
- de l'information et de la sensibilisation des publics pour découvrir et comprendre des notions d'architecture d'urbanisme et d'intégration paysagère illustrées par les valeurs d'exemples.

La démarche engagée par les CAUE des Hauts de France s'inscrit dans une dynamique nationale déployée par d'autres unions régionales de CAUE.